



## Harcèlement

### Le harcèlement, c'est quoi ?



Des insultes ou des commentaires déplacés basés sur ma couleur de peau, mon accent, mon identité de genre, mon orientation sexuelle, mon statut d'emploi, etc.



Des demandes non sollicitées et répétées.



Des propositions sexuelles, des gestes déplacés ou violents, etc.



### Si je pense être victime de harcèlement :



Je parle de la situation à au moins une autre personne.



Je note les dates, les heures, les endroits, les paroles dites et les gestes posés.



Je conserve tous les messages écrits, téléphoniques ou vidéos en lien avec le harcèlement.

### Si le harcèlement provient du ou de la propriétaire :



Je lui envoie une lettre de mise en demeure pour lui demander d'arrêter. Si le harcèlement continue, je porte plainte au Tribunal administratif du logement.

### Si le harcèlement provient d'une autre personne dans l'immeuble :



J'envoie une lettre de mise en demeure au ou à la propriétaire pour l'aviser du problème et l'informer que c'est sa responsabilité de le régler. Si le harcèlement continue, je porte plainte au Tribunal administratif du logement.

